



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Benefice imposable

Question écrite n° 46523

Texte de la question

M. Jean Valleix prie M. le ministre de l'economie et des finances de bien vouloir lui confirmer que les solutions fournies par l'instruction du 28 mai 1970 (BODGI 4 H-11-70) en matière de SICOMI n'ont pas été rapportées et qu'il est toujours possible d'en faire état pour les contrats conclus avant le 1er janvier 1991.

Données clés

Auteur : [M. Valleix Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46523

Rubrique : Impôt sur les sociétés

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6693